45e ANNEE. — № 147

VENDREDI 22 DÉCEMBRE 1905.

5c. # Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent.
RÉCLAMES ..... 50 »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

CANDIDATS RADICAUX

Quatre des candidats à l'élection sénatoriale se présentent avec un programme radical.

Ce programme étant celui qui est soutenu dans ces colonnes, le *Journal du Lot* estime qu'il appartient aux délégués seuls de faire un choix.

Nous recommandons donc, au même titre, les candidatures de

MM. COCULA
COSTES
PAULIAC
TALOU

La justice des faits

Le Livre Jaune, désormais célèbre, que le gouvernement français a publié sur les affaires du Maroc et la patriotique et presque unanime manifestation à laquelle il a donné lieu à la Chambre des députés, et dont l'écho ne peut manquer d'avoir une longue répercussion, n'a pas seulement produit dans le monde entier une impression des plus vives. Une fois de plus on aura pu voir à quel point, dans les questions de politique extérieure, la France est prête à s'unir et combien aussi pour faire la part d'une juste critique, après avoir fait celle de l'éloge, il faut se défier du premier mouvement qui, non seulement n'est pas toujours le bon, mais qui, assez souvent, est le pire.

Comment ne pas se souvenir de la sorte de déchaînement qui, il y a quelques mois à peine, surgit tout à coup, à la façon d'un orage soudain, contre l'honorable M. Delcassé qui, pendant près de sept ans, avec une rare distinction, n'avait cependant cessé d'occuper les hautes fonctions de ministre des affaires étrangères. Dans le Parlement et dans la presse on l'accusa de toutes les témérités, de tous les méfaits; on alla même plus loin encore.

Ce qu'il y eut de plus triste dans cet incident, ce fut de voir ceux qui se proclamaient volontiers les interprètes de la France se faire les propagateurs de la thèse germanique, d'après laquelle M. Delcassé avait voulu la guerre et n'avait rien négligé pour la provoquer et la rendre fatale, inévitable.

A entendre ces assourdissantes rumeurs, très habilement mises en circulation par certains émissaires allemands, dont le passé, cependant, qui date déjà de loin, eût été fait pour inspirer tout au moins quelque circonspection, l'on eût vraiment dit, comme, dans une fable célèbre que la mort seule était capable d'expier ce forfait.

Fidèle au secret diplomatique, M. Delcassé n'avait rien dit ! Il avait attendu non des paroles, mais des faits, sa justification, — *patiens quia fortis*.

Aujourd'hui cette justification apparait avec une évidence, avec un éclat, qui seraient de nature à causer aux accusateurs de l'ancien ministre, sinon quelque confusion, du moins quelque regret, si, dans de tels incidents, ceux-là qui se sont le plus trompés n'étaient pas les premiers à crier le plus fort : « Vous voyez bien, nous vous l'avions bien dit. »

Tout le premier, M. Delcassé, sans nul doute, aura souri de cette scène de comédie qui n'est ni nouvelle, ni inédite. Une fois de plus, en effet, on a pu constater combien un mouvement d'opinion irréfléchi, tout au moins de ce côté des Vosges, pourrait entraîner notre pays à quelque fâcheuse ou dangereuse aventure. Aujourd'hui l'on sait combien étaient iniques les accusations portées contre M. Delcassé, — et cela résulte non pas de quelque plaidoyer imaginé pour les besoins de sa cause, mais de dépêches, d'actes, portant date certaine, dant le cabinet de Berlin, auquel le Livre Jaune a été préalablemenl communiqué, n'a pu contester ni l'exacte teneur, ni la rigoureuse authenticité. Il reste donc établi que l'ancien ministre des Affaires étrangères s'est conduit, à l'égard de l'Allemagne aussi bien qu'envers les autres nations avec une absolue correction. Il a fait au gouvernement impérial toutes les communications que prescrivaient, non pas seulement les convenances diplomatiques, mais le souci de la paix européenne et la légitime préoccupation d'éviter, avec un soin jaloux, toute cause de froissement pouvant entraîner de fâcheuses conséquences.

Que le cabinet de Berlin, dans une pensée, qui n'est pas encore éclaircie ait cru, au lendemain de la défaite des Russes par le Japon, que l'heure avait sonné de reprendre envers la France les anciens procédés bismarkiens, avec lesquels l'empereur Guillaume II, mieux inspiré apparemment avait paru vouloir rompre, ce n'est ni l'affaire, ni la faute de la France. Elle est payée, ou plutôt elle a payé un nombre suffisant de milliards pour n'avoir pas oublié ce qu'était cette politique de « la force qui prime le droit ». Mais ce que notre pays sait aussi, c'est que la force n'efface pas le droit, même quand elle impose les dures conditions d'un traité tel que celui de Francfort, ou qu'obéissant à quelque vieux revenez-y, elle menace un peuple, qui n'en peut mais, d'une brutale agression, semblable à celle qu'on rêva à Berlin en 1875, ou en 1887, lors de l'incident Schnœbelé. Il vient un jour où ceux-là même qui provoquent de tels cauchemars doivent compter avec la réflexion, avec le sentiment de l'intérêt mieux compris, avec la crainte d'une responsabilité écrasante ou de la tentation qu'il ne faut pas donner à la Fortune, lorsqu'on a longtemps joui de tous ses sourires et de toutes ses faveurs. Il faut compter aussi avec l'opinion publique qui, quoi qu'on en dise, n'est pas une quantité négligeable — on vient de le voir à l'occasion de la publication du Livre Jaune; on le verra demain, lorsque se réunira la Conférence Marocaine.

Comme l'a montré le gouvernement de la République, comme l'a indiqué le président du Conseil appuyé par la presque unanimité de la Chambre, la France a pour elle, le droit, la raison, le bon sens, l'humanité. Tout cela, c'est bien quelque chose. Nous n'en doutons pas, l'empereur Guillaume II a trop d'intelligence pour avoir oublié ce mot que la vue de Postdam et de Sans Souci suffirait à lui rappeler : « Il est quelqu'un qui a plus d'esprit que M. de Voltaire, c'est M. tout le monde. » *A plus* forte raison en est-il ainsi lorsque M. Tout le monde est le monde entier.

A. B.

La révolution en Russie

Un nouveau Complot

Un sérieux complot a été découvert. Plus de 600 arrestations sont déjà opérées, et on continue toujours à envoyer de nouveaux prisonniers à la forteresse. Le complot était destiné à s'emparer de la personne du premier ministre et des principaux hauts fonctionnaires. Après quoi, les conspirateurs auraient forcé l'entrée du palais à Tsarskoié-Selo, et obligé le czar à abdiquer ou à signer une Constitution satisfaisant les revendications des révolutionnaires. La garde du jour du palais faisait cause commune avec les conspirateurs, ainsi qu'un grand nombre d'officiers et de soldats d'artillerie de la garde et du régiment Préobrajensky.

Un des conspirateurs se repentit et se rendit chez le général Trépoff, commandant de la maison militaire du czar, qui arriva quelques minutes plus tard au palais, avec les cosaques du convoi du czar et les Circassiens. Il mit en état d'arrestation les officiers de la garde du jour du palais, et changea personnellement toutes les sentinelles au palais.

On ne peut obtenir d'autres détails, car les autorités refusent de donner des explications.

Les massacres d'Israélites

La commission envoyée en Russie pour distribuer des secours aux israélites n'a pas pu visiter dans son voyage de quatre semaines toutes les localités éprouvées ; elle a recueilli l'impression que, partout où la police et les autorités locales ont bien voulu s'opposer aux troubles, il n'y a pas eu de désordre.

C'est à Kieff que les troubles ont été le plus graves ; riches et pauvres ont souffert. La police en uniforme indiquait aux malfaiteurs les maisons israélites et, si les habitants ne résistaient pas, la troupe, postée aux bouts des rues, tirait, non sur les agresseurs, mais sur les juifs.

Le consulat d'Angleterre a été criblé de balles ; quatorze ont pénétré jusque dans la chambre même du consul. Celui-ci a sauvé d'une mort certaine le fils du baron Jinsberg, de Saint-Pétersbourg, qui se trouvait aux prises avec les malandrins.

La commission a vu 300 cadavres de juifs au cimetière israélite d'Odessa ; le nombre des morts ne sera jamais connu, car beaucoup de cadavres ont été jetés à la mer. On a été jusqu'à jeter des femmes, des jeunes filles et des enfants par les fenêtres du troisième étage des maisons.

La commission rapporte qu'à la petite gare de Rosdeln, le chef de gare a fait arrêter un train pendant une heure, en a fait descendre les juifs et le train ne s'est remis en marche que lorsque huit d'entre eux eurent été tués et 37 blessés. Ce qui s'est passé à Kieff et à Odessa a eu lieu également dans des centaines de localités.

En Livonie

En Livonie, de nombreux domaines ont été saccagés et incendiés par les paysans qui organisent une administration rurale autonome.

Les insurgés ont attaqué dans le domaine de Lennewarden un détachement de dragons qui escortait une caravane de nombreux propriétaires en fuite.

Les dragons durent céder à la supériorité numérique des insurgés. Les propriétaires se réfugièrent au château de Lennewarden où ils furent bientôt obligés de se rendre aux insurgés qui, les ayant arrêtés et désarmés, leur promirent la vie sauve et la liberté si la noblesse livonienne faisait droit à leurs exigences.

Journalistes arrêtés

Une lettre, parvenue des milieux finlandais, donne les noms des rédacteurs du *Fils de la Patrie* qui ont été arrêtés à Saint-Pétersbourg, ce sont MM. Tchernkoudrine et Pébékonof.

Le bruit de l'arrestation de M. Roubanovitch, récemment arrivé, n'est pas confirmé.

Un nouveau manifesté paraîtra demain sous la signature du parti sociale révolutionnaire, du parti socialiste, du conseil des ouvriers et de l'Union des paysans.

La Grève politique générale

Le bureau central du comité de l'Union des Unions adresse à toutes les Unions la composant un appel leur demandant de procéder à la mobilisation de leurs forces pour être prêtes à prendre part à la grève politique générale aussitôt qu'elle sera proclamée.

La Grève générale

Le conseil des délégués ouvriers a tenté par deux fois de tenir séance ; il a été chaque fois obligé de se séparer dans la crainte d'arrestation.

Le conseil, après avoir interrogé les représentants des groupes ouvriers, a constaté que les ouvriers sont disposés à faire la grève immédiatement.

La Conférence Marocaine

A l'approche de la Conférence Marocaine les polémiques internationales, un instant apaisées, ont repris quelque recrudescence, encouragées, d'ailleurs, par des discours dont on a pu très légitimement contester la sincérité et l'opportunité. La publication du Livre Jaune a eu pour très heureux effet de jeter sur le rôle de la diplomatie Française un jour de bonne foi, de modération et de franchise. Les documents divulgués redressent des erreurs, annulent des griefs, démentent des reproches et montrent tout ce que le parti-pris peut aggraver, tout ce que la malveillance peut envenimer, tout ce qu'une interprétation inexacte peut travestir. Ce sont là les irrécusables pièces à conviction du procès sensationnel inscrit au rôle de la Conférence. Nous ne désirions pas cette consultation. Nous devons établir que nous ne la redoutons pas. La presse universelle, témoin de ce pénible débat, ne manque pas de rendre solennellement hommage à l'attitude du gouvernement de la République qui a su, sans abdiquer son énergie et sans abaisser sa fierté, épargner au monde les horreurs d'une catastrophe. Ne démeritons pas de la confiance qui nous est témoignée. Gardons notre sang-froid et ne commettons pas la faute de céder à une suggestion irraisonnée. La France doit envisager en toute sérénité les journées prochaines. M. Rouvier l'a très nettement indiqué. Aucun ténébreux calcul ne se dissimule derrière ses affirmations. C'est le bon droit lui-même qui plaidera sa cause. Et si réellement l'Allemagne, comme elle le prétend ne cherche pas à entretenir un perpétuel conflit, elle ne pourra que s'incliner devant la loyauté de notre programme et la fermeté de nos résolutions.

SUBTILITÉS ÉPISCOPALES

Avant la séparation, les évêques parlaient déjà beaucoup ; depuis qu'elle est votée, c'est une véritable avalanche de mandements d'interviews et de consultations. Toutes les pièces se répètent, d'ailleurs, avec la plus parfaite uniformité. De-ci, de-là, pourtant, un trait violent ou quelques *distinguo* subtils se détachent, caractéristiques.

Ecoutez M. Andrieu, évêque de Marseille, par exemple. Inutile de vous dire qu'il gémit et crie à pleins poumons : « Au voleurs ! A l'assassin » ! La loi, c'est « la guillotine sèche », c'est « la négation de la propriété religieuse », Et comme inquiet de ses dispositions belliqueuses et indignées on lui demande :

— Mais peut-on résister à une loi ?

— On ne lui résiste pas, répondit-il en toute sincérité de conscience, on l'ignore.

Admirable, en vérité ! J'ignore par exemple les lois qui interdissent l'abus de confiance, le vol ou l'escroquerie et je fais tout comme si elles n'existaient pas. Rien de commun avec la résistance ouverte, n'est-ce pas ? Le bon prélat précise d'ailleurs :

« Nous avons encore un peu de temps devant nous ; nous pourrions donc occuper les locaux du culte, les presbytères et les immeubles religieux jusqu'à l'expiration des délais accordés pour la formation des associations cultuelles, et alors cette formalité, ayant été négligée, nous attendrions l'expulsion *manu militari*. »

Obliger la puissance publique à employer la force armée, cela pourrait bien tout de même être considéré, dans une certaine mesure, comme de la résistance.

L'Ile Heureuse

Elle existe depuis des siècles, mais les journaux ne l'ont découverte qu'hier et c'est le plus grand malheur qu'il put arriver à cette île heureuse. Elle s'appelle l'île du Lundi (Lundy Island) — un nom de roman — et elle est située à l'embouchure du canal de Bristol, si petite qu'on n'en fait pas mention. Son bonheur c'est qu'elle ne connait ni impôts, ni fonctionnaires, ni autorités, pas même celle du roi Edouard VII, quoiqu'elle fasse nominalement partie des Iles Britanniques. Elle appartient à un seul propriétaire qui ne relève de personne et vit dans le calme absolu, loin des législations et de leurs coûteux bienfaits.

Cette île fortunée, qui n'a ni percepteurs, ni budget, ni centimes additionnels à satisfaire, jouissait jusqu'ici de l'oubli. Ni contributions ni contribuables. Le rêve ! Un reporter, en fringale de copie, vient de la révéler à l'attention. C'en est fait. Demain, elle sera visitée par un répartiteur qui la fera entrer dans les calculs budgétaires. Car le budget est le Minotaure moderne qui dévore jusqu'aux petites îles vierges.

Croquemorts en grève

Les croquemorts de Genève entendent bénéficier des mêmes améliorations de salaire que les autres travailleurs municipaux. Et, pour faire valoir leur prétention légitime, ils viennent d'adresser au conseil municipal cette pétition d'un style simple, mais assurément émouvant :

« Par la présente, MM. les porteurs aux pompes funèbres viennent respectueusement vous prier de vouloir bien leur accorder une petite augmentation de traitement, lequel est resté le même pour eux depuis 1890. Depuis quelques années, il a été tenu compte en faveur des autres employés de la Ville, du renchérissement général de toutes les denrées et de la hausse considérable des loyers, seuls les porteurs n'ont pas été favorisés sous ce rapport et cela malgré le surcroit de travail provenant de la grande extension de la ville et de sa banlieue.

« Ils prennent également la liberté de faire observer que, outre que leur service est dangereux et répugnant, il ne leur permet pas de se livrer à un autre travail régulier, n'étant jamais assurés d'être libres à un jour et dont le gain est loin d'être suffisant pour l'entretien de leurs familles. »

Souhaitons que le conseil écoute leur prière : imaginez-vous d'ici les conséquences macabres d'une grève de croquemorts.

MOTS DE LA FIN

Un promeneur est grièvement atteint par une tuile tombant du toit d'une vieille maison.

« Certainement, fait un badaud, le coup aurait été moins dur si la maison n'avait été couverte que d'hypothèques. »

INFORMATIONS

Comité exécutif du parti radical

Le comité exécutif du parti radical et radical socialiste, réuni mardi soir, sous la présidence de M. Camille Pelletan, a examiné la situation créée par le vote de la Chambre en ce qui concerne le scrutin public.

Sur la proposition de M. Ferdinand Buisson, une motion par laquelle le comité se prononce pour le scrutin public à tous les degrés, réprouve l'attitude des députés qui ont voté ce scrutin avec la droite et invite les représentants du peuple à voter à bulletin ouvert aux prochaines élections du président de la Chambre et du président de la République, a été adoptée à la très grande majorité.

M. René Renoult, député, a ensuite été élu président du comité, en remplacement de M. Camille Pelletan, sortant.

Le Vatican et la Séparation

Les nominations d'évêques sont d'ores et déjà signées, et les prêtres tous choisis par Pie X dans le clergé français ont été avisés et ont accusé réception de l'avis apostolique.

Toutes les formalités prescrites, telles que l'enquête officielle, la profession de foi, etc, sont accomplies. Les nominations pourront donc se faire par simple bref, sans proclamation en consistoire.

En attendant le règlement d'administration publique, qui paraîtra sans doute vers la fin de janvier, le pape a adressé des instructions aux évêques pour leur recommander de s'entendre. Le pape, désire aussi, en France, un représentant direct. Il aurait offert cette charge au cardinal Rampolla, qui l'aurait, dit-on, refusée, pour des raisons de santé et, aussi, parce qu'il n'approuve pas la politique suivie par Pie X.

Le pape aurait alors songé à choisir, comme légat, en France, M. Labouré, archevêque de Rennes.

Départ de Don Carlos

Le Président de la République a reçu mardi à cinq heures la visite, avec le cérémonial ordinaire, du roi du Portugal, venu pour prendre congé de lui avant de quitter la France.

Quelques instants après le départ du souverain, M. Loubet, accompagné des secrétaires généraux de la présidence, a rendu sa visite au roi. Le Président a été reçu par Don Carlos dans le grand salon de l'hôtel Bristol.

Don Carlos quitte Paris, ce soir à 8 heures 25, par la gare d'Orsay.

Le commandant de Lacoste, officier d'ordonnance du Président de la République, accompagnera le roi de Portugal jusqu'à Hendaye.

Au Maroc

On mande de Tanger au *Daily Chronicle*, le 18, que la mission scientifique française dirigée par le commandant Dye a été attaquée par les Marocains (tribu des Beni-Hassan), La mission, qui a subi quelques pertes, a pu s'échapper, après avoir riposté à coups de fusil.

« D'après une lettre de Rabat, un détachement bien armé de la tribu des Beni-Hassan a attaqué une mission scientifique française sur la rivière Sébou et blessé quelques-uns de ses porteurs. Les Français étaient à quelque distance occupés à leurs travaux ; mais, entendant des coups de fusil, ils accoururent, et après un combat assez vif, ils réussirent à mettre leurs agresseurs en déroute. »

Le corresponndant du *Temps* à Tanger donne sur cette affaire les tails suivants :

« La mission exécutait des travaux géodésiques sur la côte marocaine. Pendant ces travaux, le premier groupe de la mission avait transporté à dos de mulet un canot démontable sur le cours du Sébou, et avait lancé ce canot avec succès sur un point voisin de Fez. La mission remonta le fleuve en exécutant des sondages méthodiques jusqu'à Méhédiya.

A l'entrée du pays des Beni-Hassan, quelques malfaiteurs de cette tribu tentèrent d'attaquer le canot, mais cet incident n'a eu heureusement pas de suites. Grâce à sa vitesse, le canot put s'éloigner sans qu'il y eût effusion de sang, et continuer sans autre incident la descente du Sébou. Aux environs de Méhédiya, la mission fut en complète sécurité. »

Mort du général Saussier

Le général Saussier, ex-généralissime de l'armée française, a succombé mercredi soir en sa propriété de Luzanches, en Seine-et-Oise, aux suites de la maladie qui le minait depuis plus de deux ans.

Le général Saussier était né à Troyes en 1828. Il avait été député de 1873 à 1876.

Le million de la Presse

MM. Gelper et Messing, accompagnés de quatre témoins et escortés des membres de leur famille, ont touché au Crédit du Nord, le montant du Lot d'un million qui leur a été attribué par le sort lors du dernier tirage de la loterie de la presse.

La remise leur en a été faite par M. Clémendot, sous-directeur.

Les heureux gagnants ont renouvelé la promesse qu'ils avaient faite de donner une certaine somme aux orphelins de l'Assistance publique qui ont participé au tirage et de venir en aide à leurs parents.

Ils ont acheté une maison 110, boulevard Victor-Hugo ; mais ils refusent de fournir des indications sur leurs projets, parce qu'ils trouvent que les journaux ont déjà trop parlé d'eux.

Petites Nouvelles

La plupart des barreaux de France, consultés par le défenseur de M. Hervé, ont approuvé formellement l'arrêté du Conseil de l'ordre de Paris refusant l'admission de son client au barreau.

— Le fils du Shah de Perse est arrivé à Paris où il compte faire un assez long séjour, puis il ira dans le Midi.

— Une secousse de tremblement de terre a été ressentie à Vannes et dans les environs, dimanche vers 9 heures du soir.

— Un éditeur américain vient d'offrir de payer, paraît-il, un roman inédit de Tolstoï à raison de 15 louis la ligne.

— L'affaire Galley, le voleur du Comptoir d'Escompte sera appelée devant les assises de la Seine, dans la seconde quinzaine du mois de janvier.

— Trois grandes banques de Chicago viennent d'être déclarées en faillite : le passif serait de 125 millions.

— Mardi, dans l'après-midi a eu lieu au Grand-Hôtel, à Paris, la réunion générale annuelle du comité républicain du commerce et de l'industrie, 1,200 membres y assistaient, représentant 12,000 commerçants et industriels de France.

REVUE DE LA PRESSE

De M. d'Estournelles de Constant au sujet du « Pacifisme », dans la *Dépêche* :

Nous n'avons qu'un but, généraliser la pratique de l'arbitrage international, amener les gouvernements à résoudre raisonnablement et honorablement, non pas tous les conflits, mais le plus grand nombre possible de leurs conflits par les voies de droit ; étendre aux relations de peuple à peuple les progrès lentement mais définitivement obtenus déjà dans les relations d'homme à homme, de commune à commune, de province à province dans un même pays.

Aujourd'hui, à la fin de 1905, si je résume sommairement ce que nous avons fait pour l'application de ce programme ; et si je rappelle notamment que nous avons contribué à réhabiliter la Conveniton de la Haye grâce à laquelle la Russie et l'Angleterre ont réglé à l'amiable leur conflit des pêcheurs de Hull, contribué à acclimater la nouvelle Cour d'arbitrage, dont les débuts, en si peu de temps, ne sont pas négligeables, contribué enfin au rapprochement franco-anglais, malgré tant d'obstacles et de railleries, rapprochement que les désastres de la Russie nous font apprécier et qui atténue fort à propos notre isolement, j'en conclus que nous n'avons perdu ni notre temps, ni notre peine et que, si notre œuvre était vaine, on ne la critiquerait pas autant.

De M. Poisson dans la *France du Sud-Ouest* :

Les esclaves de l'antiquité ne recevaient pas de paie de leur maître ; ils étaient seulement nourris. Les économistes les plus enclins au pessimisme ont insisté de nos jours sur la fameuse loi d'airain de Lasalle, d'après laquelle le salaire de l'ouvrier tend à s'approcher de ce qui constitue le strict nécessaire pour qu'il puisse vivre et se reproduire, lorsqu'il ne tombe même pas au dessous. Si cette loi n'est pas exacte, du moins les économats patronaux se prêtent-ils d'ordinaire admirablement à en favoriser l'application. Par l'économat le patron arrive à connaître les besoins de l'ouvrier ; il sait dès lors jusqu'où il lui est possible de réduire les salaires. Et en réalité il n'est plus, à proprement parler, question de salaires, sinon pour la forme. Lorsque sur le salaire nominal le patron a prélevé le prix du loyer, le versement pour la retraite — que l'ouvrier ne touchera jamais, car il sera renvoyé à temps — le montant des dépenses faites par l'ouvrier à l'économat, plus celui des amendes, celui-ci n'aura plus rien à toucher, si même il n'est pas le débiteur du patron. Ainsi par un détour ingénieux et effrayant, la condition de l'ouvrier se trouve ramenée à celle de l'esclave antique.

CHRONIQUE LOCALE

Livraison des tabacs

Nous donnons en 4e page le tableau des dates de la livraison des tabacs de la récolte de 1905.

Un fort Chabrol à Flottes

Les incidents : Alazard se rend ; son évasion nouvelle.

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre numéro de mardi, Flottes a été le théâtre — sans accident heureusement — d'un exploit identique à celui qui popularisa à Paris le nationaliste Guérin et à Usseau le garde-chasse Roy.

Alazard, l'amoureux Alazard, de Flottes, à l'instar de ses devanciers, a voulu faire parler de lui, en opposant à la loi une résistance comico-tragique.

On connaît les premiers exploits commis par ce jeune déséquilibré qui, à toute force, voulait épouser, ou au moins, posséder l'institutrice de son village, Mlle Delbouis, et l'on connaît les attentats qu'il essaya de commettre à plusieurs reprises contre elle, attentats pour lesquels le tribunal correctionnel condamna Alazard à quelques jours de prison et à des dommages-intérêts envers la victime.

A la suite de ses condamnations, Alazard devint plus surexcité, sa passion fut plus forte, mais un certain désir de vengeance se mêla à cette passion amoureuse qui dès lors présentait un réel danger.

L'état mental du jeune homme fut examiné et l'examen médical conclut à l'internement dans un asile d'aliénés.

A Leyme

Son internement à l'asile de Leyme eut lieu presque aussitôt ; mais il sembla, que dès le jour de son arrivée à l'asile le calme ne revenait pas chez ce jeune homme qui n'avait, jusqu'à l'année dernière, donné lieu à aucune méfiance et était même assez estimé de tous.

Son attitude dans l'établissement où il ne fut enfermé qu'après avoir échappé en cours de route, deux fois à ses gardiens, fut celle de l'homme soucieux, préoccupé.

Il fut placé dès le premier jour, dans le pavillon des agités, car Alazard, malgré tout n'avait qu'une idée : s'enfuir pour retrouver celle qu'il voulait.

Malheureusement, en dépit de ses accès passionnels qu'il laissait éclater à tout moment, Alazard savait parfois se contenir et, peu à peu il endormait la confiance de son gardien et le 8 décembre il s'évadait de l'asile de Leyme — ce qui hélas ! a provoqué la révocation du pauvre gardien.

La fuite

Alazard en quittant l'asile de Leyme erra dans la campagne ; sans le sou, sans vivres, il vécut de charité le long des routes, coucha où il put, et arriva enfin vendredi dernier à Lascabanes, chez un de ses oncles qui lui donna l'hospitalité.

Mais le lendemain, hanté par les idées de revoir son aimée et son foyer, il quitta Lascabanes et arriva à Flottes.

Son arrivée fut un événement et un émoi pour les habitants du si paisible village de Flottes ; et aussitôt parents et voisins s'empressèrent pour conseiller à Alazard de réintégrer l'asile.

Alazard écouta ces conseils et peu après il suivit les gendarmes qui le conduisirent à l'hospice de Cahors, en attendant l'arrivée des gardiens de l'asile de Leyme.

A l'hospice

A l'hospice, Alazard ne manifesta aucune idée d'évasion : calme, obéissant, il passa les 2 jours qui précédèrent l'arrivée des gardiens.

Pouncet, le grand Pouncet, pensionnaire actuellement à l'hospice était chargé de veiller sur lui.

Mais en dépit de la surveillance qui était exercée, vendredi soir Alazard franchit le mur et partit.

Les gardiens venus de Leyme se rendirent à Flottes où ils étaient certains qu'Alazard s'était rendu.

A Flottes

En effet, Alazard était rentré dans sa maison, au grand étonnement des habitants de Flottes qui le croyaient interné à nouveau.

Mais cette fois, son retour paraissait menaçant. Alazard se barricada chez lui et annonça qu'il se défendrait contre toute atteinte : il s'arma d'un long coutelas et d'une fourche de 3 mètres de longueur, et menaça de frapper quiconque approcherait.

Un fort Chabrol

La maison d'Alazard devenait ainsi un refuge, presque un fort ; devant les menaces et la difficulté de pénétrer dans la maison, les gardiens de l'asile de Leyme se retirèrent et informèrent la préfecture de ce qui se passait.

Immédiatement, la gendarmerie fut requise ; deux gendarmes se rendirent à Flottes.

Ni invitation, ni sommation, ni appels, rien n'y fit. Alazard ne bougea pas.

Arrivés dans la journée de mardi, les gendarmes et les gardiens restèrent en faction devant la maison toute la journée et toute la soirée. Ils ne virent rien, ils n'entendirent rien, à tel point qu'ils crurent qu'Alazard s'était enfui, et ils s'apprêtaient à se retirer, lorsque vers 1 heure du matin, ils aperçurent de la lumière à l'intérieur.

Alazard qui avait dû se reposer toute la journée des fatigues de ses courses se levait probablement, n'entendant aucun bruit à l'extérieur.

Dès lors la surveillance fut redoublée.

Les gendarmes et les gardiens se postèrent aux abords de la maison, et attendirent ainsi jusqu'au jour.

Alazard entendant du bruit à l'extérieur se méfia et éteignit la lumière.

Mais sur le matin, à haute voix, un gendarme cria :

« Il n'y est pas : Allons-nous-en ». Une voiture fut amenée, et un gendarme et un gardien y prirent place et partirent : mais la voiture s'arrêta à un détour de la route.

Un gendarme et un gardien néanmoins étaient restés, espérant que par suite de cette manœuvre, Alazard trompé sortirait de la maison.

En effet, au bout d'une demi-heure Alazard fut aperçu sortant par une sorte de lucarne qui se trouve au rez-de-chaussée de la maison.

Mais il entendit du bruit et rentra aussitôt dans l'intérieur.

La manœuvre avait échoué ; gendarmes et gardiens qui avaient simulé un départ, revinrent sur les lieux en même temps qu'arrivaient les habitants de Flottes.

Ce ne fut que vers 10 heures du matin, qu'Alazard répondit aux invitations qui lui étaient faites de sortir ; mais c'est surtout la faim qui le força à se rendre ; il manquait à son estomac une bonne assiettée de soupe.

De l'intérieur il cria qu'il se rendait et qu'il allait ouvrir.

Peu après Alazard sortait et demandait à manger, ce qu'on lui procura à l'instant.

En route pour Cahors

Sans résistance il suivit les gendarmes et les gardiens ; l'air maussade et préoccupé, il s'engagea avec eux dans le petit chemin qui va rejoindre la route nationale.

Devant lui marchaient les gendarmes, derrière venaient les gardiens ; mais le chemin, sur un point est étroit ; il fallut marcher en file indienne.

Son évasion

Alazard fut placé au milieu des gardiens : le chemin est bordé d'un côté par les rochers, de l'autre le regard plonge dans le vide, car en cet endroit on se trouve au sommet du pech qui borde la route nationale : le vide est au moins de 80 mètres.

Alazard, alors que nul ne se méfiait et avec raison, fait un bond et s'élance sur le versant de ce pech abrupt.

On le voit rouler, rebondir sur les rochers, retomber et encore rebondir, puis, tandis que chacun effrayé ne comptait apercevoir dans le fond, qu'une masse, étendue, inerte, écrabouillée, on voit Alazard à travers les prés et les vignes... s'enfuir.

Une fois de plus Alazard avait faussé compagnie à ses gardiens.

Certainement dans le saut prodigieux qu'il fit, Alazard a dû se blesser sérieusement.

Mais malgré toutes les recherches, mercredi soir encore, on n'avait pu le retrouver.

La folie d'Alazard

Alazard est-il fou et de quel genre de folie semble-t-il atteint ?

C'est un amoureux, un passionné, un hystérique.

Il a une idée fixe : il veut l'institutrice de Flottes, Mlle Delbouis, actuellement institutrice à Espère.

Alazard à toute force veut l'épouser.

C'est une obsession pour lui de tous les instants, qui parfois se change en fureur, car en outre Alazard a, dit-il, une vengeance éclatante à assouvir contre la femme qui l'empêcha de commettre son attentat contre Mlle Delbouys, en le frappant d'un violent coup de bâton, au moment où, il y a quelques mois, il tentait de violenter, dans la maison d'école, l'institutrice de Flottes.

Sa folie, sans être caractérisée sur tout autre point paraît réelle, sa passion, dans tous les cas, serait dangereuse.

Espérons qu'avant peu, il sera réintégré à l'asile de Leyme, où il sera étroitement surveillé.

***

Aujourd'hui encore Alazard n'a pas été retrouvé.

Cercle républicain radical de Cahors

Assemblée générale de 1906

L'Assemblée générale des membres du Cercle républicain aura lieu le 24 décembre courant à 9 heures du soir, dans les salons du Cercle, *Ancien Cercle de l'Union*.

Ordre du Jour :

Budget de l'année ;

Journaux, abonnements et sous-abonnements ;

Propositions de la Commission ;

Election de 4 membres de la Commission.

Le Président
H. COSTES.

Congé du nouvel An

Les congés du Nouvel An sont ainsi fixés dans les écoles primaires et les écoles maternelles publiques.

Sortie : le vendredi 29 décembre.

Rentrée : le jeudi 4 janvier, pour la classe du matin, les classes du mercredi étant reportées au jeudi.

Concours des Postes

Jeudi ont eu lieu dans une salle de l'Hôtel-de-Ville de Cahors, les épreuves du concours pour l'emploi de surnuméraire des Postes et Télégraphes.

60 candidats pour le Lot ont pris part à ce concours.

Société des Etudes

Lundi soir a eu lieu la réunion générale annuelle de la Société des Etudes du Lot.

Après la lecture du rapport de M. le secrétaire général, il a été procédé à l'élection du bureau et de diverses commissions.

Ont été nommés : présidents semestriels, MM. Esquieu et Combes ; secrétaire général, M. Daymard ; secrétaire des séances, M. Karkowski ; secrétaire archiviste, M. Girma ; trésorier, M. Adrien Calvet ; membres du conseil d'administration, MM. Gary et Paumès ; commission du Bulletin, MM. Depeyre, Paumès, Labarthe et Combarieu.

Aviron Cadurcien

Les membres de l'Aviron Cadurcien sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le samedi 23 décembre 1905, à 8 h. 1/2, au siège de la Société (Café Tivoli).

Ordre du Jour :

Compte rendu du président et trésorier.

Renouvellement du bureau.

Société de Pisciculture du Lot

L'assemblée générale des membres de la Société de Pisciculture, aura lieu le samedi 23 décembre 1905 à 8 h. et 1/2 précises, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du Jour :

Compte rendu du président.

Reddition des comptes du trésorier.

Renouvellement du bureau.

Questions diverses.

Présence de rigueur.

Il ne sera pas fait d'autres convocations que par la voie des journaux.

Les omis et la durée du service

Sous le régime de la loi du 15 juillet 1889 (loi de trois ans), les jeunes gens devenus Français en vertu du code civil et des lois sur la nationalité (qu'ils fussent inscrits en vertu de l'article 11 ou de l'article 12), suivaient le sort de la classe à laquelle ils appartenaient par leur âge. Toutefois, s'ils étaient omis, ils devaient accomplir trois ans d'activité.

La loi du 21 mars 1905 (loi de deux ans), a modifié cette jurisprudence. L'article 12 stipule, en effet, que les jeunes gens dont il s'agit sont incorporés avec la classe à la formation de laquelle ils ont pris part et qu'ils accomplissent le même temps de service actif que cette classe, sans pouvoir être toutefois, maintenus sous les drapeaux (sauf s'ils ont encouru des punitions ou un jugement), après 27 ans révolus.

D'après l'article 15, les omis (c'est-à-dire tous les jeunes gens qui devaient être inscrits sur les tableaux de recensement de la classe à laquelle ils devaient régulièrement concourir), sont soumis, à moins qu'ils n'aient 49 ans révolus à la clôture des tableaux de recensement, à toutes les obligations qu'ils auraient eu à accomplir s'ils avaient été inscrits en temps utile.

Etant donné, d'une part, que les déclarations soumises à l'enregistrement au ministère de la justice produisent leurs effets du jour où elles auront été souscrites, sauf l'annulation qui pourra résulter du refus d'enregistrement ; d'autre part, que la qualité de citoyen français conférée par décret, est acquise du jour de la signature du décret, il convient de se conformer aux dispositions suivantes :

1° Sont considérés comme omis, en vertu de l'article 15 de la loi du 21 mars 1905, à moins qu'ils n'aient 49 ans révolus lors de la clôture des tableaux de recensement de la classe de 1906 :

a) Les individus qui ont acquis la nationalité française avant le 1er janvier 1905 et qui n'ont pas été inscrits, en temps utile, sur les tableaux de recensements ;

b) Ceux qui, en vertu des articles 11 et 12 de la loi du 15 juillet 1889 auraient dû être portés sur les tableaux de recensement de la classe 1904 ou de l'une des classes précédentes ;

2° Les individus qui, en vertu des articles 11 et 12 de la loi du 21 mars 1905 seront portés sur les tableaux de recensement de la classe de 1905, seront soumis, au point de vue de leur temps de service actif, aux conditions prévues par l'article 12 de ladite loi ;

3° Les individus compris dans la catégorie visée au paragraphe 2 ci-dessus seront, à partir de la formation de la classe de 1905, traités comme omis.

Ecole normale d'institutrices de Cahors

Adjudication des fournitures de pain, viande et vin pour l'année 1906

Le samedi 23 décembre, à 3 heures du soir, par devant le comité nommé par le Conseil d'administration, il sera procédé à l'Ecole normale d'institutrices de Cahors (Cabessut), à l'adjudication sur soumissions cachetées des fournitures suivantes pour l'année 1906 :

Pain, quantité approximative :		7.000 k.
Viande,	id.	3.000 k.
Vin,	id.	40 hect.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 20

LE MILLIONNAIRE
ET
LE BALAYEUR DE RUES

par W. HERCHENBACH

X

Smith, Sampson, et Bill

Ceci acheva de faire perdre toute réflexion au fripier, il n'eut plus qu'une pensée : s'éloigner de l'esprit de Sampson qu'il croyait à côté de lui ; oubliant le trésor, il se jeta lui-même à l'eau pour échapper à la voix terrible qui le poursuivait.

Bill avait atteint son but ; aussitôt que Smith eut disparu, il sortit de sa cachette et prit la place de l'assassin.

Sa tâche n'était pas encore finie, il s'agissait de remettre les tonneaux dans les mains de Robertson.

Un grand nombre des bateliers, qui croisaient la Tamise, n'auraient pas demandé mieux que de prendre la place de Sampson et de Smih, s'ils avaient pu se douter de la cargaison. De plus, Bill était incapable de conduire son bateau et devait ainsi attirer l'attention des matelots. Alors il demanda à Dieu de venir à son secours sa barque allait à la dérive, elle accosta enfin un grand bâtiment marchand où elle s'arrêta à l'ombre du beaupré.

Bill résolut de profiter de ce hasard pour rester là jusqu'à ce que le jour fut venu. Il passa une nuit affreuse s'attendant à chaque moment à être aperçu et dépouillé par les matelots du navire. Il était pendant ces quelques heures en proie à plus d'anxiété qu'il n'en avait ressentie même dans les profondeurs des égouts.

Ce fut avec une joie indicible qu'il salua les premières lueurs du matin.

Aussitôt qu'il put voir suffisamment, il tâcha de sortir de l'ombre du vaisseau, et, après bien des peines, il arriva à l'endroit où les nombreux bateaux, barques, et canots attendaient le moment de la revision.

A peine y était-il, que les yeux perçants des douaniers eurent aperçu sa cargaison consistant en tonneaux de la même forme que ceux à la recherche desquel ils étaient. Deux d'entre eux l'accostèrent, sautèrent dans sa barque et lui demandèrent :

— Quel est ton chargement ?

Bill ne répondit pas, il avait désiré toute la nuit d'être déjà au moment où les employés prendraient la garde de son chargement ; mais quand il les vit se jeter avec une si grande avidité sur le trésor, il eut peur. Il connaissait assez bien les voleurs de Londres pour savoir qu'ils ne craignaient aucune ruse pour se mettre dans la possession de la fortune d'autrui ; que dirait-il à M. Roberson si les deux douaniers n'étaient autres que des brigands, lesquels profiteraient de l'habit de la douaue pour se saisir des millions ?

Ceux-ci ne lui laissèrent pas le temps de faire d'autres réflexions.

— Voyons, répondras-tu bientôt dirent ils en mettant la main sur lui.

— Je ne puis, Messieurs, dit Bill en tremblant, j'ai juré que je ne parlerai pas.

— Nous te délions de ton serment, voyons, réponds vite.

— Et que me fera-t-on si je garde le silence ?

— Trève de questions, réponds, ou tu iras en prison.

— Pourquoi attendre une réponse de cet idiot ? dit l'autre douanier, ouvrons simplement les tonneaux.

Bill tomba à genoux.

— Ne le faites pas, ne le faites pas ! nous serions tous perdus !

— Hein ? que dis-tu ?

— Puisqu'il faut parler, je vous dirai qu'il y a dans un des tonneaux, je ne sais lequel, une machine infernale.

— Comment ? s'écrièrent les deux employés en faisant un pas en arrière.

— Une machine destinée à faire sauter un vaisseau.

— Et qui l'a faite ?

— Je ne sais pas.

— Qui t'a commandé de le garder ?

— Un homme que je ne connais pas.

— Comment t'appelles-tu ?

— Bill Bullen.

— Tout ceci m'a l'air étrange. Lions-le et menons-le devant notre chef.

Bill fut aussitôt pris et lié. Cette conversation au milieu des autres barques qui attendaient, n'avait pas manqué d'être entendue.

Les bateliers regardaient avec curiosité ce terrible garçon qui avait eu l'intention de faire sauter un vaisseau.

XI

Robertson retrouve sa fortune

Le lecteur peut se représenter la terrible nuit que Robertson avait passée. Aussitôt qu'il eut obtenu la promesse qu'on ne laisserait passer aucun bateau sans l'avoir visité, il demanda que, pour plus de sureté, une escouade d'agents de police descendit dans les égoûts, Mais ceux-ci revinrent après des recherches pénibles sans avoir rien vu, ni même compris quel chemin la brouette avait pris, le flux arrivant, fit remonter les agents.

Robertson même se tenait près de Customhouse dans une anxiété facile à comprendre. Mille fois pendant cette nuit il maudit sa faiblesse d'avoir permis que le généreux Bill se sacrifiat pour lui.

Il était encore plus inquiet du sort de l'enfant que de la perte de sa fortune.

Occupé de cette pensée, il jeta un regard sur la Tamise et aperçut Bill garotté dans une barque. D'un bond, il fut à côté de lui.

— Attention ! crièrent les deux douaniers, qui connaissaient le négociant par suite de la recherche de son argent ; attention, monsieur Robertson, il y a une machine infernale dans ces tonneaux

Bill partit alors d'un franc éclat de rire.

— Allez, elle ne fera pas de mal à M. Robertson, dit-il ; voici, Monsieur, je vous ramène tout ; il n'y manque pas une pièce !

Clifton incapable de parler, prit Bill dans ses bras et l'embrassa mille fois. Ensuite, il se tourna vers son trésor, tâtant chaque tonneau, regardant s'il n'y en avait pas qui se fussent ouverts.

Il passa ainsi près d'un quart-d'heure oubliant tout autour de lui.

Bill le regarda aussi, heureux d'avoir rendu un si grand service à son bienfaiteur.

Robertson revint enfin à lui.

— Ta main, Bill, dit-il, tu as agi comme un homme.

— Je ne puis vous la donner, Monsieur, répondit le garçon en souriant ; elles sont encore liées, à cause de la machine infernale.

Clifton poussa une exclamation.

— Ingrat que je suis de ne pas l'avoir vu plus tôt ! et, se tournant vers les douaniers, il leur dit :

— Déliez ce brave enfant, c'est lui qui s'est fait mettre dans le tonneau pour surveiller les voleurs.

Les douaniers obéirent sur le champ.

— Raconte-moi comment tout s'est passé, interrogea M. Robertson.

— Ramenons d'abord nos machines infernales, dit Bill en montrant la foule qui s'était amassée autour d'eux.

Robertson comprit qu'il avait raison.

Il eut soin que l'argent fût rapporté à la banque dans les caves de laquelle il était plus en sûreté que dans celles de Saltershall.

Quand ces précautions furent terminées, Bill accompagna M. Robertson chez lui. Ce ne fut qu'alors que le jeune homme donna un récit détaillé de tout ce qui s'était passé. Récit qui malgré son côté dramatique ne manqua pas d'exciter souvent l'hilarité des auditeurs.

La nuit commençait déjà quand l'heureux garçon parla d'aller retouver sa mère.

(*A suivre*).

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'*Agence Havas*.

Conseil de guerre du 17e corps

Séance de 13 décembre

Désertion

Bernard Uhart, âgé de vingt-deux ans, originaire d'Ostabat (Basses-Pyrénées), soldat au 7e d'infanterie, à Cahors, a déserté en temps de paix avec emport d'effets.

Déjà condamné à trois mois de prison pour avoir quitté le régiment, il est parti de nouveau le 4 septembre dernier, et à été retrouvé par la gendarmerie à Alban, ou il se cachait.

Uhart est puni de cinq mois de détention.

Théâtre de Cahors

C'est le vendredi 29 décembre qu'aura lieu par la tournée Albert CHARTIER, la représentation de **la Soutane** Tout fait prévoir qu'on refusera des spectateurs retardataires, car, à la première annnonce, nombre de places ont été retenues. Ne sait-on pas que dans toutes les villes parcourues par cette tournée, **la Soutane** a obtenu un succès enthousiaste. La pièce est d'un intérêt exceptionnel, d'une réelle sincérité et le meilleur conseil à donner, sans parti pris, est de dire au public :

Allez voir la pièce, vous en jugerez vous-même.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris 20 déc. 12 h. 35 s.

Un gros lot

Au tirage de la loterie Pouponnière, le numéro 1.027.137 gagne 150.000 francs.

La conférence du Maroc

Une dépêche de Londres annonce que l'Espagne, à la suite des objections de l'Allemagne, renonce à l'idée de transporter le siège de la conférence marocaine à Madrid. La conférence se réunira à Algésiras ou n'aura pas lieu.

Terrible collision

Une terrible collision s'est produite entre deux trains à New-York. — Il y a de nombreux morts et un nombre considérable de blessés.

* * *

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris 21 déc. 12 h. 25 s.

De Witte démissionnaire

De Witte a démissionné aujourd'hui. Il sera remplacé par M. Goutchkoff.

On s'attend à de graves événements.

Des forces militaires considérables occupent St-Pétersbourg.

Intervention de l'Angleterre

Le croiseur anglais « Saphyr » vient de traverser le canal de Kiel. Il se rend à Riga pour protéger les anglais en résidence dans cette région.

Intervention de l'Allemagne

L'Allemagne va également envoyer des canonnières.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Mercuès

Comité. — Le comité républicain radical de Mercuès remercie les citoyens éminents qui ont bien voulu accepter le titre de membre honoraire de notre comité.

Par leur adhésion spontanée, ils ont donné la preuve tangible de l'intérêt qu'ils portent à la cause républicaine et démocratique dont notre comité est la plus énergique et la plus vivante expression.

Réunion des membres du comité le 23 décembre, à 7 heures et demie du soir.

Ordre du jour : Paiement des cotisations pour l'année 1906, renouvellement du bureau pour l'année 1906.

Sabadel

Grave accident. — De tardifs voyageurs revenaient dans la nuit de lundi dernier, de la foire de Cabrerets, lorsque, à une petite distance du village, ils entendirent des gémissements venus d'un bas-fond.

Ils voulurent se rendre compte, descendirent le rocher qui longe la route en cet endroit et se trouvèrent en face d'un homme de trente à trente-cinq ans environ qui, la nuit, tandis qu'il emmenait chez lui quelques brebis qu'il avait achetées à la foire, avait glissé de la route dans le précipice.

Ce malheureux blessé est un certain Lapergue, marié à Courg.

Ceux qui le trouvèrent ainsi allèrent aussiôt chercher une voiture à Cabrerets et purent le ramener à Sabadel, son pays natal.

Le docteur Brandala, de Lauzès, appelé en toute hâte, put constater la gravité de ses blessures : il ne donne que de vagues espoirs de guérison à sa famille.

Luzech

Ecole primaire supérieure de garçons. — Cours d'adultes. — Vendredi : orthographe, calcul. Entretien : « Le service militaire depuis la loi de sept ans jusqu'à celle de deux ans ».

Arrondissement de Figeac

Cajarc

Arrestation. — La gendarmerie de notre ville a mis en état d'arrestation et conduit sous bonne escorte à Figeac, pour mendicité, le sieur Blanquié, originaire de la commune de Sabadel, canton de Latronquière (Lot).

Au moment de son arrestation, Blanquié était trouvé porteur d'une somme de 33 fr. et il jouissait chez lui d'une certaine aisance.

L'Alliance Cajarcoise. — Le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts vient d'accorder une subvention de 100 fr. à titre d'encouragement à la société musicale l'Alliance Cajarcoise.

Figeac

Fête de charité. — Le produit net de la fête de charité donnée par l'orphéon l'Union fraternelle, s'est élevé à 308 fr., qui ont été versés entre les mains de M. le receveur municipal.

La société est heureuse d'exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui l'ont aidée dans son œuvre de bienfaisance et en particulier les personnes qui ont bien voulu donner des lots pour la tombola. Elle leur dit merci en son nom et au nom des pauvres.

Vol. — Mme Burnier, marchande ambulante de Lyon, en déballage dans notre ville, ayant laissé un lot de cartes postales (4.000 environ) sur une baladense, à la halle aux grains, un inconnu a profité d'une courte absence que fit cette dame pour s'emparer desdites cartes postales et a disparu.

Plainte a été portée à M. le commissaire de police qui a ouvert une enquête.

Veloce-Club Figeacois. — Les membres actifs du V. C. F. sont priés d'assister à la réunion générale mensuelle qui aura lieu au siège social, à huit heures du soir, le jeudi 21 décembre courant.

Ordre du jour : paiement des cotisations, remise des cartes d'identité, formation d'une section de gymnastique et présentation de nouveaux membres.

AVIS. — Les jeunes gens désirant faire partie de la section de gymnastique peuvent se faire inscrire chez M. André Vincent, trésorier, et chez M. Alary, secrétaire. Des professeurs spéciaux enseigneront la boxe, la lutte et l'escrime.

Nous pouvons annoncer d'ores et déjà que le V. C. F. a acquis le concours de M. Pierre Bourdeaux, professeur diplomé, lauréat de l'école de Joinville-le-Pont, directeur de l'Alerte, de Decazeville, pour la direction de la section de gymnastique.

Espeyroux

Mort de froid. — Le soir de la foire d'Anglars, le nommé Pechmalbec, dit Jacques de Bargues, a été trouvé par des passants dans le fossé de la route de Leyme, en face le village d'Espeyroux, à une heure avancée de la nuit, à un kilomètre environ de sa demeure. Transporté chez lui, on n'a pu parvenir à le réchaufler, et il est mort sans avoir repris connaissance.

Saint-Céré

Le temps. — La température s'est considérablement refroidie depuis une huitaine de jours. Actuellement le temps est couvert et en beaucoup d'endroits, les routes sont très glissantes, ce qui oblige les propriétaires de chevaux à les faire ferrer à glace.

Dans la matinée le thermomètre descend à 5 degrés au-dessous de zéro.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Etat civil du 15 au 30 Novembre 1905. — Naissances : Cabanel Edmond, au Brulat. — Mazet, Antonin-Fernand, rue Puits-de-Roques. — Barry Madeleine, rue de l'Epinglier. — Deviers Raymond - Hyppolyte - Victor, avenue Gambetta.

Mariages : Lhermine Joseph, cordonnier, 37 ans, de Gourdon et Chabert Marie, couturière, 43 ans, de Payrignac.

Vialard Elie-Jean, ajusteur-mécanicien, 23 ans, de Gourdon et Ségala Gabrielle, tailleuse, 21 ans, de Gourdon.

Décès : Lacaze Raymond Pierre, 3 mois boulevard de la Sous-Préfecture — Singlande Sarah-Louise, sans profession, 22 ans, quartier Labastidette. — Maronneau Georges, journalier, 37 ans, rue Calmon. — Favory Jeanne, sans profession, 79 ans, veuve Vayssières, à Labio. — Laval Urbain, sans profession, 75 ans, (hospice).

Tribunal correctionnel. — Audience du 18 décembre. — Le nommé Trivié, Martin, âgé de 40 ans, cultivateur aux Débats, commune de Masclat, est inculpé de vol de truffes au préjudice du sieur Joseph Massabie, cultivateur à Nadaillac, commune du Roc.

De nombreux témoins tant à charge qu'à décharge sont entendus.

Après un réquisitoire très modéré de M. le procureur de la République, et une énergique plaidoirie de Me Fleuret, avocat, défenseur du prévenu, le tribunal, vu les antécédents déplorables de ce dernier, l'a condamné à quatre mois de prison et aux frais.

Gignac

Probité. — M. Gary, facteur-receveur a trouvé sur le guichet de son bureau une somme assez importante en or. Il tient cette somme à la disposition de ceux qui ont du l'oublier.

Nos félicitations.

Vayrac

Société de secours Mutuels. — La Société de secours mutuels est convoquée en assemblée générale pour dimanche 24 courant à 2 heures, en vue du règlement de compte de fin d'année.

Démission. — M. Faurie, adjoint de la commune de Bétaille, n'ayant pas été désigné comme délégué aux élections sénatoriales, vient de donner sa démission.

Par suite de cette démission, la commune de Bétaille sera appelée à faire des élections complémentaires en vue de pourvoir aux trois vacances existantes.

Les nomades. — Des nomades parcourant la campagne se sont introduits dans certaines maisons et y ont dérobé des effets et objets mobiliers.

Nous ne comprenons pas que la police municipale autorise ces gens à séjourner dans l'endroit.

Foire du 18 décembre. — Assez de monde malgré le verglas qui rendait la circulation difficile.

Voici les cours pratiqués :

Foirail des bœufs, peu garni.

Bœuf gras de 35 à 37 francs les 50 kilos.

Bœufs d'attelage de 500 à 700 francs la paire.

Bœufs pour l'élevage de 200 à 400 fr. la paire.

Foirail des vaches. Vaches de 200 à 350 fr. la pièce. Vente peu active.

Veaux pour la boucherie de 85 à 90 cent. le kilo.

Le marché aux cochons était peu animé.

Porcs pour l'expédition, de 39 à 42 fr. les 50 kilos.

Porcs très gras, 43 et 44 francs les 50 kilos.

Halle aux grains. Blé, 18 francs l'hectolitre.

Maïs, 16 fr. Avoine de 8 à 8 fr. 60; haricots, de 32 à 34 francs, le tout l'hectolitre.

Marché à la volaille. Poules grasses, 1 fr. 10.

Poulets de grain de 1 fr. 10 à 1 fr. 20.

Oies grasses, de 1 fr. 70 à 1 fr. 90, le tout le kilo.

Gibier. Lièvres, 2 fr. le kilo.

Grives, 0 fr. 60 la pièce.

Ce marché était peu approvisionné.

Œufs, 1 fr. 30 la douzaine.

COUPONS de JANVIER

La Société Générale

8, rue Fénelon à CAHORS

paie **dès maintenant** et **sans commission** tous les **coupons** à l'échéance du **1er Janvier** dont le taux est annoncé.

La **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE estampille** et **rend séance tenante** les certificats nominatifs des compagnies suivantes :

PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE, MIDI OUEST, EST (après localisation), CANAL DE SUEZ, etc.

La **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** exécute aux meilleures conditions les **ordres de bourse** sur tous les marchés de **France** et de l'**Étranger**.

Chronique agricole

SERVICE DU CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL

A la suite de la dernière réunion trimestrielle de la commission de répartition des avances aux caisses régionales de crédit agricole mutuel, le ministre de l'agriculture a alloué à deux caisses régionales nouvellement créées dans les départements de la Loire-Inférieure et de la Somme, ainsi qu'à neuf autres caisses déjà en exercice, des avances s'élevant ensemble à 695.450 fr.

Montant des avances mises à la disposition des caisses régionales en 1905 :	5.430.301 fr.
Antérieurement :	14.175.364
Total à ce jour :	19.605.666

Le montant des effets escomptés par les caisses régionales à la fin du 3e trimestre de 1905 a atteint la somme de 30.595.645 fr.

Le montant des escomptes pour les 3 premiers trimestres de 1904 était de : 16.312.251

Excédent des opérations de 1905 constaté au 30 septembre : 14.283.394

Les sels de cuivre

Grâce aux expériences faites un peu partout mais plus particulièrement par les vignerons de la Côte-d'Or et du bas Médoc, il est prouvé que les sels de cuivre ont une action préventive efficace contre le Mildiou. Ce parasite ne peut germer dans une solution contenant seulement 1/10 000.000e de sulfate de cuivre.

Pour combattre la terrible invasion il suffit donc, au moment de la germination des spores de recouvrir les feuilles de la vigne d'un revêtement protecteur de sels de cuivre.

Les doses à employer sont les suivantes :

Pour la bouillie bordelaise : sulfate de cuivre 2 kilos; chaux grasse 1 kilo; eau 100 litres.

Pour la bouillie bourguignonne : sulfate de cuivre 2 kilos; carbonate de soude antrydre 0 k. 950 gr. Eau 100 litres.

Il est nécessaire de n'employer que des bouillies fraichement préparées.

Il convient d'en faire une première application de très bonne heure, au début de la végétation et par un beau temps.

On y trouve une économie réelle : les sarments étant plus petits; le travail est aussi plus vite fait.

Le second sulfatage doit être effectué immédiatement après la floraison; le troisième, quand les raisins ont la grosseur de gros plombs de chasse et le quatrième lorsque la grappe paraît avoir atteint son épanouissement final.

Les grappes doivent être sulfatées comme les feuilles.

Bibliographie

Le Globe Trotter

Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 8 fr. — Rédaction-administration : 4, rue de la Vrillière, Paris. Sommaire du 21 Décembre 1905.

A rusé, rusé et demi, Talloires. — Tigres et buffles, A. Maybon. — Le « Globe Trotter » à travers le monde : G. T. — L'exploration fantastique du Dr Bergamy, (suite), Illustrations de Holewinski, Paul de Sémant. — Le serpent ami de l'homme, F. — Odyssée d'un déserteur, Illustrations de Lœvy, E. Istivie. — Un massacre dans le Rhodesia, Paul Walle. — Les aventures d'Hercule Hardi, (suite), Illustrations de Tofani, Eugène Süe. — Curiosités naturelles. — Carrières coloniales, G. F.

Nos Concours. Concours N° 203. (Le Delta). **Soixante prix.** M. Sphinx.

Demandez Partout

Le Bon Journal

paraissant tous les Dimanches

MAGAZINE ILLUSTRÉ à **15** centimes

21e ANNÉE

Paris, Départements, Algérie et Tunisie : six mois, 4 fr. 50 ; un an, 8 fr. ;

Etranger. Union postale : six mois, 7 fr. ; un an, 13 fr

Administration et Rédaction : 26, rue Racine, Paris.

A PARIS, dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux. — En PROVINCE, chez les libraires et marchands de journaux et dans toutes les gares de chemin de fer.

LE BON JOURNAL est le seul *Magazine* illustré à 15 centimes, 40 pages de texte avec nombreuses illustrations, romans des meilleurs écrivains français, toutes les actualités de la mode, du théâtre, des sciences, des arts, du sport, etc. — Primes remboursant intégralement à tous les abonnés le montant de l'abonnement. Grand concours d'actualités doté de nombreux prix importants permettant aux gagnants de devenir millionnaire.

LE BON JOURNAL ne publie que des romans que tout le monde peut lire, *c'est le journal de la famille par excellence.*

Envoi franco, sur demande, de numéros spécimens.

Madame et Monsieur

Le plus beau et le moins cher, le plus luxueux et le plus intéressant des magazines français, 25 centimes le numéro. Les 52 numéros annuels (2.000 pages, 3.000 gravures) pour 12 francs. Abonnement remboursé *deux fois*. **Madame et Monsieur**, 3, Rue Rossinie, Paris.

Sommaire du N° du 24 Décembre 1905.

Couverture : Christmas en Angleterre. — Le premier portrait officiel de la future Impératrice d'Allemagne. — Le réveillon au Bivouac, conte par Félix Duquesnel, illustration de Mirande. — En Corée — La Corée Japonaise (6 gravures). — Noël à l'Elysée (planche photographique). — Les heures de la Parisienne (6 tableaux, de J Vély). — Les Maîtres de la Cuisine française, par Richard Valmond (5 gravures). — Les enfants de Hollande, par Gaston Gérard (6 gravures). — Noël, romance par André Pollonnais. — Bloc-Notes (6 gravures).

Demandez partout les **Lectures de la Semaine, 15 c.** le numéro.

LA NATURE. *Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré*, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1700, du 23 Décembre 1905.

Les turboalternateurs de la maison Sautter-Harlé et Cie, par J. Laffargue. — Le bassin houiller de Meurthe-et-Moselle, par L Bailly. — Le défilé de l'Entremon, par Lucien Briet. — Le musée botanique Lloyd à Cincinnati, par A. Acloque. — Les cafés sans caféine, par M. Dubard. — Le Jiu-Jitsu, par G. Chalmarès. — Le Salon de l'Automobile, par Pol Ravigneaux. — Académie des sciences ; séance du 18 décembre 1905, par Ch. de Villedeuil. — Machine à cueillir le coton, par D. Lebois.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LES ŒUVRES D'ÉMILE ZOLA

à 50 centimes le volume

Les *Éditions Parisiennes* publient aujourd'hui le premier tome de **La Terre**. On n'a pas oublié le succès retentissant qui accueillit ce roman magistral à son début. On se rappelle encore les polémiques passionnées, violentes, terribles que soulevèrent certains personnages du volume, car jamais *Émile Zola* n'avait poussé son réalisme à un tel degré d'audace.

Aujourd'hui, les haines étant apaisées, tout le monde s'incline devant cette splendide épopée de **la Terre** dont le triomphe va se prolonger dans cette nouvelle collection si élégante, si commode et si bon marché.

Librairie HACHETTE et Cie, 79 boul. St-Germain, Paris.

HISTOIRE DE FRANCE

depuis les Origines jusqu'à la Révolution

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. ERNEST LAVISSE

Le Tome VII de l'**Histoire de France** rédigé par M. E Lavisse, continue à paraître par fascicules à **1** fr. **50**.

Le troisième fascicule, qui vient d'être mis en vente, comprend la fin de l'administration fiscale de Colbert, le chapitre du travail où est exposée son administration des « manufactures », le chapitre du Commerce et des Colonies, qui est une étude sur la politique mondiale et impérialiste comme on dit aujourd'hui, du grand ministre.

Avec ce fascicule commence le Gouvernement politique de Louis XIV par le chapitre de la « réduction à l'obéissance » : régime de la presse, annulation des parlements, des municipalités, des états provinciaux.

LES ANNALES

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

DIRECTEUR : **Adolphe BRISSON**

SOMMAIRE DU 17 DÉCEMBRE 1905

Texte : Notes de la Semaine : La Ligue du Rire, Le Bonhomme Chrysale. — Etudes et Croquis : Sienkiewiez et la Pologne, Jules Claretie, — Propos Fantaisistes : Lettre d'un Cheval de Fiacre, Crosclaude. — Echos de Paris, Sergines. — Le Livre du Jour : Les Civilisés, Claude Farrère ; Jean-Cristophe, Romain Rolland. — Posie : Jacques Normand. — Musique : Les Concerts, Albert Dayrolles. — Pages Oubliées : Les Fiancés, Paul Meurice ; Lettres à Paul Meurice, Victor Hugo ; Pourquoi nous aimons Victor Hugo Auguste Vacquerie ; Bas les Armes ! Bertha de Suttner. — Revue des Livres : L'Œuvre de Paul Meurice ; les Livres d'étrennes, Adolphe Brisson. — Les Lettres de la Cousine : Notre Carnet, Cousine Yvonne. — Mouvement Scientifique ; Le Vaccin de la Tuberculose ; les Chiens tuberculeux ; le Sol barométrique, Henri de Parville. — La Vie Artistique, Léon Plée. — Les Espérances, roman, Mathilde Alanic.

Gravures : Les Lauréats littéraires : Portraits de la baronne de Suttner, d'Henryk Sienkiewicz, de Claude Farrère et de Romain Rolland. — La Mort de Paul Meurice : Deux photographies. — Automobilisme : Un Match, trois estampes de Fernel.

Musique : « Nocturne » Poésie de Villiers de l'Isle-Adam ; musique de Gabriel Fauré.

Lectures pour « la veillée » : Pièces à réciter ; Saynètes et Monologues ; Pour les Tout Petits ; Cours d'Espéranto.

Abonnements :

FRANCE, ALGÉRIE ET TUNISIE : **10** fr. **par an.**

UNION POSTALE : **12** francs **50 par an.**

Envoi gratis d'un numéro spécimen sur demande affranchie adressée 15, rue Saint-Georges, Paris.

Bulletin Financier

Les places de Londres et de Berlin se montrant assez fermes la séance débute dans des dispositions d'autant meilleures que les liquidations ont pris fin et que des achats se produisent pour compte de Berlin, mais la tendance devient lourde en clôture sur les nouvelles de Pétersbourg.

Notre 3 0/0 se maintient à 98,75

Les établissements de Crédit sont fermes. La Banque de Paris revient à 1386; le Comptoir National d'Escompte cote 643 ; le Foncier, 710; le Crédit Lyonnais se négocie à 1056 et la Société Générale a 625.

Quelques transactions ont lieu sur les chemins français ; le Lyon se traite à 1372 ; le Midi à 1215 ; le Nord à 1825 ; l'Orléans à 1466 ; l'Ouest à 925.

Le Suez est en reprise à 4295 ; le Rio en baisse à 1661.

Les rentes étrangères sont sans grandes variations ; l'Extérieure est à 91,80 ; l'Italien à 105,76 ; le Portugais fait 69,35 ; le Serbe 81, 65 ; le Turc 90,70 ; la Banque Ottomane 598 ; le 3 0/0 Russe 1891 conserve le cours de 65,60 ; le 3 0/0 1896 celui de 65 le Consolidé vaut 79,30.

A la cote officielle l'action Bec Auer se retrouve à 750 fr.

Sur le marché en Benque les obligations Mashonaland railways sont très recherchées à 1493.

L'action de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing est demandées à 319,50.

Le marché des mines d'or est bien tenu. Nous signalons particulièrement la fermeté de la Robinson Randfontein qui déclare un premier dividende de 2 sch. Comme viennent d'ailleurs de le faire les quatre filiales de la Randfontein. La Robinson gobd cote 213, la Ferreira 480 ; la Suniner and Jack 38.

M. FRANÇOIS CABRIDENS

24, BOULEVARD GAMBETTA

CAHORS

a l'honneur d'informer la nombreuse clientèle de Monsieur **ROZIÈRES,** qu'il vient de prendre la succession de M. Sarroy et qu'on trouvera chez lui, comme autrefois :

La Pâtisserie fine et de bon goût, la Confiserie de premier choix et les Chocolats des meilleures marques.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL : 250 MILLIONS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans : 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — **Ordres de Bourse** (France et étranger) ; — **Souscriptions sans frais** ; — **Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement.** (Obl. de Ch. de fer, Obl. à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier, Bons Panama, etc.); — **Escompte et Encaissement de coupons** Français et Etrangers ; — **Mise en règle de titres** ; — **Avances sur titres** ; — **Escompte et encaissements d'effets de commerce** ; — **Garde de Titres** ; — **Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages** ; — **Virements et chèques sur la France et l'Etranger** ; — **Lettres de crédit et billets de crédit circulaires** ; — **Change de monnaies étrangères** ; — **Assurances** (Vie, Incendies, Accidents), etc.

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

Au siège social, à Cahors et dans plusieurs autres agences, depuis 5 francs par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

79 bureaux à Paris et dans la banlieue, 463 agences en Province, 2 agences à l'étranger [Londres et St-Sébastien (Espagne], correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CHAMPAGNE

La Mon **DOYEN** et **Cie, Reims**, demande des agents à la Commission.

CHAQUE INDIVIDU est issu de deux êtres humains provenant de quatre autres qui eux-mêmes furent procréés par huit et ainsi de suite. Un petit calcul dans ce sens montre qu'il y a 200 ans, le nombre des aïeux de l'un d'entre nous s'élevait à 24 ou 32 ; des milliers d'années auparavant ils se comptaient par millions ou, pour être exact, étaient au nombre de 33.554.432. Naturellement, notre postérité, en comptant seulement deux enfants pour chaque individu existant, atteindra ce même chiffre de millions, mille et centaines. Ceci toutefois en se basant sur la moyenne actuelle de durée de l'existence humaine qui serait, en effet, considérablement prolongée, si chacun de nous prenait ce vivifiant tonique qu'est l'Emulsion Scott. Nous en avons un exemple frappant dans la lettre de M. le Docteur Nicoleau.

Poitiers (Vienne) 6 Février 1905.

Messieurs,

Je suis si heureux des résultats que j obtiens avec l'Emulsion Scott, que je vous transmets de suite ce qui suit :

1re Observation. — Un garçon boulanger qui avait une pneumonie double, toussait beaucoup, ne dormait pas, perdait très vite ses forces :

1er JOUR. — Je lui fais prendre une cuillerée d'Emulsion Scott le matin.

2e JOUR. — Deux cuillerées : une le matin et une le soir, il commence à tousser moins.

3e JOUR. — Une cuillerée le matin, une à midi et une le soir; le malade supporte bien ce remède qui, dit-il, le ramène à la vie.

Un deuxième flacon de votre Emulsion Scott fit merveille et l'état de mon client s'améliora rapidement; cependant je lui prescrivis de continuer à prendre votre excellent remède quelque temps encore pour ne pas rechuter; il est aujourd'hui parfaitement guéri.

2e Observation. — Ma fille a présenté au sommet des deux poumons une congestion (ayant tous les symptômes d'une phtisie galopante) qui disparaît avec votre précieux remède. Depuis qu'elle fait usage de l'Emulsion Scott, elle est plus vigoureuse, plus joyeuse.

Dr NICOLEAU.

Redoutez-vous aussi l'approche de la phtisie? Et bien, empressez-vous de prendre l'Emulsion Scott, qui jamais ne manque de la guérir à ses premiers degrés et de la soulager considérablement au troisième degré même. Ne vous figurez pas cependant que les autres émulsions d'huile de foie de morue (ces drogues bon marché vendues en litres) feraient de même ; non, non, non, détrompez-vous ! car il n'y a absolument que l'Emulsion Scott qui soit faite avec la meilleure huile médicinale de foie de morue et selon le véritable et unique procédé Scott, le seul procédé qui mette à portée des estomacs les plus délicats les remarquables qualités de l'huile.

L'Emulsion Scott ne se vend jamais en litres, mais toujours en flacons portant notre marque de fabrique « le Pêcheur tenant sur son épaule une grosse morue ».

Prix unique en toutes parmacies : **4 fr. 50** le grand flacon, **2** fr. **50** le demi.

Assurez-vous du bon goût et de la parfaite digestibilité de l'Emulsion Scott ; pour cela, envoyez-nous 0 fr. **50** de timbres, en mentionnant ce journal, nous vous adresserons franco un échantillon.

ÉMULSION SCOTT (Delouche et Cie)

356, rue Saint-Honoré, Paris.

Chemin de fer d'Orléans

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans vient d'organiser un service d'enlèvement à domicile et de transport à la gare du Quai d'Orsay des bagages et des colis à main des voyageurs domiciliés dans un rayon de 500 mètres autour de sa gare du Quai d'Orsay et de ses bureaux situés, rue de Londres, 8, rue St-Florentin, 8, et rue du Bouloi, 21. Le tarif est des plus minimes.

Débarrassé de tous ses impedimenta le voyageur peut se rendre tranquillement à la gare du Quai d'Orsay où il trouve au bureau des billets spéciaux, sous enveloppe, son billet de place, le bulletin d'enregistrement de ses bagages et un bulletin de dépôt pour retirer à la consigne ses colis à main.

Cette amélioration qui supprime les ennuis du départ hâtif avec ses bagages, de la recherche souvent difficile d'une voiture, des attentes aux guichets pour prendre les billets et faire enregistrer les bagages, et permet aux voyageurs de se rendre à la gare les mains libres, sera très appréciée du public. Elle sera entendue ultérieurement à d'autres bureaux de ville.

D'autre part, les voyageurs partant des hôtels de n'importe quel quartier de Paris, peuvent obtenir des facilités analogues en s'adressant simplement au bureau de leur hôtel, pourvu que celui-ci en ait fait au préalable la demande à la Compagnie et se soit muni des imprimeés nécessaires.

Ce système, qui offre aux voyageurs des avantages de commodité incontestables fonctionne avec succès dans toutes les villes des Etats-Unis d'Amérique, nul doute qu'il ne rencontre la même faveur à Paris.

FÊTES
de Noël 1905 et du Premier de l'An 1906

Extension de la durée de validité des billets Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de Noël 1905 et du Premier de l'An 1906, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102, du Samedi 23 Décembre au Dimanche 7 Janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du Lundi 8 Janvier.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 8 Janvier.

Excursions aux Gorges du Tarn

Relations rapides
Paris-Rodez-Sévérac-le-Château.

Pour faciliter l'accès de la région si intéressante des Gorges du Tarn, par Sévérac-le-Château, la Cie d'Orléans vient de mettre en marche un nouveau train rapide qui, partant de Paris-Quai-d'Orsay, à 7 heures du soir et de Paris-Austerlitz à 7 heures 9 arrive à Rodez à 6 heures 40 du matin et à Sévérac-le-Château à 8 heures 13 matin.

Wagon restaurant au départ de Paris.

Au retour, le train Midi part de Sévérac-le-Château à 8 heures 11 du soir et de Rodez à 10 heures 20 pour arriver à Paris-Austerlitz à 10 heures 24 du matin et à Paris-Quai-d'Orsay à 10 h. 33.

De Sévérac-le-Château, on peut, soit se rendre directement aux Gorges du Tarn par un service régulier de voitures, soit s'y diriger viâ Mende, par les trains correspondants de la Compagnie du Midi

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursions comportant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau (1), Puyôo-Bayonne-Dax, ou Puyôo-Dax, Bordeaux, Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan. Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse (2), Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne-Puyôo-Pau (1), ou Puyôo-Pau (1), Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse (2), Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours (non compris le jour du départ). Prix des Billets : 1re classe, 163 fr. 50 c. — 2e classe, 122 fr. 50 c.

(1) Les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Pau à Laruns-Eaux-Bonnes et retour moyennant un supplément de 5 fr. 50 en 1re classe et de 4 fr. en 2e classe.

(2) Les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Toulouse-Matabiau à Carcassonne et retour, moyennant un supplément de 12 fr. 50 en 1re classe et de 9 fr. en 2e classe.

Les billets de parcours additionnels ci-dessus peuvent être demandés, soit au commencement du voyage, en même temps que le billet-circulaire, soit à Pau ou à Toulouse-Matabiau, au moment du passage dans ces gares.

Ces billets additionnels n'augmentent pas la durée de validité du billet-circulaire auquel ils viennent se souder.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1re, 2e et 3e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **33** jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour individuels, avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **33 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1er itinéraire : 1re classe 86 fr. — 2e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2e itinéraire : 1re classe 54 fr. — 2e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et Austerlitz), aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

LA **OUATE THERMOGÈNE**
combat merveilleusement
LES
Rhumes, Rhumatismes, Maux de gorge,
Lumbagos, Torticolis, points de côté, Névralgies,
Tres pharm., la boîte 1.50. — Notice dans la boîte.

JE confie écritures faciles, copies, etc. à toute personne sérieuse, travail suivi, bien payé. Ecr. **Importation**, 14, Rue du Pressoir, Paris.

MANDELLI, CAHORS
En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER
CORBEILLES DE MARIAGE
Fantaisie. — Articles de Religion
ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT
Réparation et gravure
Seul représentant de l'**OMÉGA**
Seul représentant de
l'**ORFÈVRERIE CHRISTOFLE**

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS

LIVRAISON DE LA RÉCOLTE DES TABACS DE 1905

MAGASIN DE CAHORS

1re Commission — **2e Commission**

CONTROLE DE CULTURE DE CAHORS.

Noms des Communes.	Dates de la livraison.	Noms des Communes.	Dates de la livraison.	Noms des Communes.	Dates de la livraison.	Noms des Communes.	Dates de la livraison.
Echantillons..	9 Janvier	St-Cernin	19, 20 janvier	Porte-graines.	10 janvier	Laburgade ...	24 janvier
Porte-graines	10 id.	Caniac	20, 22 id.	Cahors (Nord).	10, 11, 12, 13, 15	Lalbenque....	24, 25 id.
Bouziès	10, 11, 12 id.	Arcambal Mejor.	22, 23, 24, 25	L'Hospitalet..	15, 16 id.	Labastide-Marnhac.	25, 26 id.
Esclauzels....	12, 13.	Flaujac	25, 26 id.	Cours.....	16, 17 id.	Cahors (Sud).	26, 27, 29, 30
Arcambal-Pastural.	13, 15, 16 id.	Larroque-des-Arcs.	26 id.	Vers major et minor.	17, 18, 19, 20, 22	Pern.....	30, 31 janvier et 1er février
St-Martin-de-Vers.	16 id.	Lamadeleine..	26, 27, 29, 30	Montdoumerc.	22 id.		
Sabadel	16, 17 id.	Valroufié.....	30, 31 id.	Aujols	22 id.	St-Paul-Labouffie..	1 id.
Cras	17 id.	St-Géry.....	31 janvier et 1, 2, 3 février	Cieurac	22, 23 id.	Ste-Alauzie ..	1, 2 id.
Lauzès.....	18 id.			Cremps	23 id	Castelnau	2, 3 id.
Sénaillac.....	18, 19 id.			Fontanes.....	23, 24 id.	Flaugnac.....	3

CONTROLE PRINCIPAL DE CAHORS.

Parnac	5 février	Francoulès ..	19, 20 février	Prayssac	5, 6, 7 février	Anglars-Juillac...	24, 28 février et 1er mars
Crayssac	5, 6 id.	Maxou	20, 21 id.	Pescadoires...	7, 8 id.		
Luzech	6, 7, 8 id.	Montcuq	21 id.	Grézels.....	8, 9 id.	Bélaye	1er id.
Albas	8, 9 id.	St-Laurent...	21, 22 id.	Puy-l'Evêque.	9, 10 id.	Castelfranc...	1er, 2 id.
Pradines	9, 10, 12, 13, 14, 15 id.	St-Cyprien ...	22 id.	Cahors-Bégoux...	10, 12, 13, 14, 15	Les Junies,..	2 id.
		Lascabanes ...	22, 23 id.	Le Montat....	15, 16 id.	Labastide du-Vert .	2 id.
Boissières	15, 16, 17 id.	Cézac	23, 24 id.	Cahors-Cabessut...	9, 16, 17, 19, 20	St-Médard'...	2, 3 id.
St-Denis	16 id.	Douelle	24, 28 février et 1er, 2, 3 mars	Espère	20, 21 id.	Lagardelle....	3 id.
Calamane.....	16, 17 id.			Caillac	21, 22 id		
Nuzéjouls	17, 19 id.	St-Vincent-Rive-d'Olt.	3 id.	Mercuès.....	22, 23, 24, 28		
Catus	19 id.						

CONTROLE DE CULTURE DE CAJARC.

Lugagnac	5 mars	Béduer.....	16, 17 mars	St-Chels	5 mars	Gréalou	15, 16 mars
Berganty.....	5 id.	Boussac.....	17 id.	Sauliac.....	5, 6, 7 id.	Cajarc	16, 17 id.
Limogne	5 id.	Corn.....	17, 19 id.	St Sulpice....	7, 8 id.	Montbrun	17 id.
Lentillac.....	6, 7 id.	Cadrieu	20 id.	Crégols.....	8, 9 id.	St-Pierre-Toirac..	17, 19 id.
Orniac	8, 9 id.	Calvignac	20 id.	Tour-de-Faure	9, 10, 12, 13	Larroque-Toirac ..	19, 20 id.
Cabrerets.....	9, 10, 12, 13	Larnagol.....	20, 21, 22 id.	St-Cirq-Lapopie ...	13, 14, 15 id.	Blars	20, 21 id.
Espagnac Ste Eulalie	13, 14 id.	Cénevières ...	22, 23 id.	Carayac.....	15 id.	Marcilhac	21, 22, 23, 24
Brengues.....	15, 16 id.	St-Martin-Labouval.	23, 24 id.				

(1) NOTA. — Les planteurs de la **première commission** qui apporteront leurs récoltes le 23 janvier 1906, pour l'expertise du lendemain, inaugureront les nouveaux locaux, avec entrée par la *Rue Victor-Hugo*.

MAGASIN DE SOUILLAC

Noms des communes.	Dates de la livraison.	Noms des communes.	Dates de la livraison.	Noms des communes.	Dates de la livraison.
Contrôle principal de Souillac				*Contrôle de culture de Gourdon*	
Echantillons	11 janvier.	Miers	1er février	Le Roc	12, 13 février.
Lanzac	12, 13 id.	Sonac	1er id.	Lamothe-Fénelon...	14 id.
Pinsac	13, 15, 16 id.	St-Simon	2 id.	Souillaguet	15 id.
Lachapelle-Auzac...	16, 17 id.	Assier	2 id.	St-Cirq-Madelon....	15 id.
Souillac	17, 18, 19 id.	Livernon	2, 3 id.	Payrignac.....	15 id.
Martel.....	19, 20 id.	Grèzes.....	3 id.	Saint-Clair	15 id.
Baladou	20, 22 id.	Lissac	3, 5 id.	Gourdon.....	16, 17 id.
Floirac	22, 23 id.	Reilhac.....	5 id.	Le Vigan.....	19 id.
Montvalent	23 id.	Durbans.....	5 id.	Dégagnac	19, 20, 21, 22, 23, 24
Cuzance	24 id.	Quissac.....	6 id.	Salviac	24, 28 février, 1, 2, 3, 5 mars
Meyronne.....	24, 25 id.	Espédaillac	7 id.	Léobard	5 mars
Lacave	25, 26 id.	Loubressac.....	7, 8 id.	Frayssinet.....	6 id.
Creysse.....	26, 27 id.	St-Céré.....	8 id.	St-Chamarand	6 id.
St-Sozy.....	27, 29 id.	St-Michel-Loubéjou	8, 9 id.	Concorès.....	6, 7, 8, id.
St-Denis.....	29, 30 id.	Prudhomat.....	9, 10 id.	St-Germain.....	8, 9 id.
Vayrac	30, 31 id.	Bretenoux	10 id.	Fajoles	9 id.
Bétaille.....	31 id.			Rouffilhac.....	9 id.
Rignac	31 id.			Anglars-Nozac.....	9 id.
Gramat.....	1er février.			Loupiac	10 id.
Strenquels	1er id.			Masclat.....	10, 12 id.
Condat	1er février			Payrac.....	12 id.

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR
LUI-MÊME

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

BOURGET DENTISTE
9 — RUE DU LYCÉE — 9
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT
livrer un Dentier dans la même journée
Tous les travaux sont garantis sur facture
Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs
GRANDE BAISSE DE PRIX

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait et entièrement garanti

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE

PRIX LES PLUS RÉDUITS. - MÉDICAMENTS DE 1er CHOIX

La meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue
Huile de Foie de Morue Vierge Ambrée de John Sthevens
provenance directe de Bergen-Norwège

La meilleure de toutes les huiles de Foie de Morue est sans contredit l'Huile vierge ambrée obtenue par l'action d'une température modérée sur les foies choisis n'ayant subi qu'une légère fermentation.

Elle ne présente pas la saveur acre et forte des autres Huiles obtenues par expression, à une température élevée, des foies putrifiés, pour augmenter le rendement.

Notre Huile de Foie de Morue ne renferme donc ni ptomaïnes, ni alcaloïdes, ni les produits d'altérations des foies putrifiés.

L'huile de John Sthevens, dépourvue de saveur acre et forte est facilement digestible.

Son odeur et sa saveur douce la rendent agréable au goût.

Sa richesse en principes actifs, iode, soufre, phosphore etc..... en fait un des médicaments les plus actifs de la thérapeutique.

Elle présente tous les caractères d'identité et de pureté exigés par le Codex et par les récents travaux de notre excellent maître M. Bourquelot professeur de pharmacie galénique à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.

Nous garantisons nos huiles dernière pêche et de provenance directe.

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

Directeur : **PAUL GARNAL,** Pharmacien de 1re classe de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, ancien chef du laboratoire d'analyses de la Pharmacie commerciale de France, rue Drouot, Paris.